



Au parc James Derby, à Brossard, des chaises longues permettent aux parents de surveiller confortablement leurs enfants qui s'activent dans les jeux d'eau.

AMÉNAGER OU RÉAMÉNAGER UN PARC DANS UNE PERSPECTIVE ÉLARGIE

PAR ADÈLE ANTONIOLLI
ET DENIS POULET

« Il faut prendre en compte les besoins à la fois des enfants, petits et grands, des parents et des grands-parents dans l'aménagement du parc. »

En 2017, le projet Espaces a développé une approche « parcs pour tous » qui visait à donner de nouveaux outils aux gestionnaires et responsables de parcs pour en faire des lieux à la fois plus utiles, plus fréquentés et plus agréables¹. L'équipe chargée de cet « enrichissement » a produit notamment une dizaine de fiches et outils pratiques, dont le contenu permet de raffiner le modèle initial d'aménagement ou de réaménagement de parc qu'on trouvait dans le cadre de référence *Tant qu'il y aura des enfants*, publié en 2015.

C'est principalement au stade de la conception d'un parc qu'il faut intégrer le maximum d'éléments, selon la vocation du parc et la vision d'ensemble du réseau de parcs déterminée préalablement. Voici quelques éléments à prendre en considération, qui étaient pour la plupart mentionnés dans la fiche *Concevoir un parc*² mais qui ont pu être approfondis dans le cadre de la nouvelle approche « parcs pour tous ».

¹ Alliance québécoise du loisir public, *Des parcs pour tous*, 2017; http://www.projetespaces.ca/uploads/ProjetEspaces_CadreRef_DesParcsPourTousFinale.pdf

² Alliance québécoise du loisir public — Projet Espaces, fiche *Concevoir un parc*, 2015; http://www.projetespaces.ca/fiches_details.asp?id=113

PENSER FAMILLE

Produite en collaboration avec le Carrefour action municipale et famille, la fiche *Optimiser l'expérience famille*³ attire l'attention sur plusieurs aspects, comme la réglementation, l'information, la qualité de l'air et la participation des familles à la conception du parc, et donne de précieux conseils en matière d'équipements, d'accessibilité et de sécurité.

« Il faut prendre en compte les besoins à la fois des enfants, petits et grands, des parents et des grands-parents dans l'aménagement du parc. Pouvoir s'y rendre facilement et en toute sécurité, avoir suffisamment d'espace pour circuler avec une poussette, être confortablement assis à l'ombre pour regarder son enfant jouer ou discuter avec d'autres parents sont tous des éléments qui influencent l'expérience au parc. Les besoins de l'enfant, quel que soit son âge, restent bien sûr au centre des préoccupations des parents. Somme toute, optimiser l'expérience famille dans l'aménagement d'un parc, c'est réfléchir autant aux besoins des parents qu'à ceux des enfants. »

« Cet aménagement est un moyen efficace de promotion de la santé, car il favorise l'activité physique et les déplacements actifs. »

FAVORISER LE VIEILLISSEMENT ACTIF

La fiche *Favoriser le vieillissement actif*⁴ est également le résultat d'une collaboration du Carrefour action municipale et famille avec le projet Espaces. On y trouve des conditions de base à prendre en compte parmi lesquels figure le sentiment de sécurité. « Il faut y accorder une attention particulière, mentionne-t-on, non seulement au chapitre des installations et des équipements eux-mêmes, mais aussi en matière de réglementation et de promotion du parc. »

La fiche présente plusieurs suggestions concrètes pour faire des parcs des lieux accueillants pour les aînés. En matière de sécurité bien entendu, mais aussi sur le plan de l'accessibilité, de la qualité des installations et de l'esthétique du milieu.

DES SENTIERS POUR TOUS

Les sentiers dans les parcs publics sont des aménagements indispensables. Le projet Espaces a donc produit une fiche sur les sentiers qui explore ce type d'aménagement⁵.

« Parmi tous les aménagements que l'on retrouve dans un parc, y lit-on, le sentier est sans contredit le plus polyvalent et le plus avantageux, servant tout autant à des fins de passage qu'à des pratiques de loisir. C'est un incontournable dans le parc. Cet aménagement est un moyen efficace de promotion de la santé, car il favorise l'activité physique et les déplacements actifs. Il ajoute aussi une valeur ludique et éducative importante aux espaces publics, offrant souvent un contact particulier avec la nature.



Légende : Au parc Bernini, à Brossard, on retrouve le long d'un sentier un banc et des panneaux d'instructions pour l'entraînement. Les équipements sont multifonctionnels et intergénérationnels.

Envoi de Julie Gravel, Ville de Brossard

« Que sa vocation soit purement fonctionnelle (circulation entre les équipements, accès aux bâtiments) ou récréative (promenade, entraînement, jeu libre, observation, exploration, etc.), l'une n'excluant pas l'autre, le sentier peut favoriser l'inclusion en convenant à tous les types d'utilisateurs. Et il sera d'autant plus utile et apprécié s'il est ouvert à l'année. »

En complément de cette fiche, le projet Espaces a conçu plus récemment un guide d'aménagement de sentiers⁶. Il s'agit d'un outil pratique qui vise à aider les gestionnaires de parcs publics chargés d'aménager des sentiers dans un parc public en leur fournissant des conseils et des connaissances pratiques pour la planification, la conception et l'entretien de ces voies.

³ Alliance québécoise du loisir public et Carrefour action municipale et famille – Projet Espaces, fiche *Optimiser l'expérience famille*, 2017; http://www.projetespaces.ca/fiches_details.asp?id=139

⁴ Alliance québécoise du loisir public et Carrefour action municipale et famille – Projet Espaces, fiche *Favoriser le vieillissement actif*, 2017; http://www.projetespaces.ca/fiches_details.asp?id=140

⁵ Alliance québécoise du loisir public — Projet Espaces, fiche *Sentiers*, 2017; http://www.projetespaces.ca/fiches_details.asp?id=141

⁶ Alliance québécoise du loisir public — Projet Espaces, *Aménagement de sentiers*, 2018; http://www.projetespaces.ca/uploads/ProjetEspaces_AmenagementSentiers.pdf

LES AMÉNAGEMENTS À VOCATION MULTIPLE

Dans un contexte où les municipalités doivent répondre à une multiplicité de besoins, optimiser l'espace disponible et faire preuve d'efficacité afin d'accroître l'utilité et la valeur des parcs tout en diminuant les coûts, il convient de favoriser les aménagements polyvalents ou à vocation multiple.

La fiche sur ces aménagements⁷ aborde notamment la question des terrains sportifs à vocation multiple et celle des terrains multisports, et souligne l'importance de bien analyser les besoins.

« Attention à la trop grande polyvalence d'un terrain ou d'un aménagement! met-on en garde cependant. Certains terrains ont une capacité d'accueil limitée et leur surutilisation, due à une multiplication des usages, peut avoir des répercussions très coûteuses. Aussi, contrairement à ce qu'on pourrait espérer, un espace qui se voudrait trop "multi" pourrait n'être pas aussi fréquenté qu'on le voudrait. »

NE PAS OUBLIER LE LOISIR CULTUREL

Les parcs peuvent être des lieux qui favorisent le développement de la culture et l'expression culturelle. La fiche *Loisir culturel et parcs*⁸ aborde l'animation culturelle dans les parcs, les installations et équipements culturels, ainsi que la stimulation de la vie culturelle par divers moyens comme les événements, les expositions, la diffusion de musique et la pratique libre des arts.



Au parc Claude Henri-Grignon, à Sainte-Adèle, on a intégré une œuvre d'art et organisé un jeu de chasse au trésor qui évoque des personnages historiques de la région.

Envoi de Vincent Bélanger, Ville de Sainte-Adèle

DES PARCS OUVERTS À L'ANNÉE

Autre élément de « perspective élargie », l'ouverture des parcs en toute saison. La fiche qui aborde ce sujet⁹ traite des équipements et aménagements, de la planification en vue d'une utilisation à l'année, de l'animation en toute saison et de l'importance de l'entretien.

Sous l'angle de la conception, il s'agit principalement de prévoir les installations et équipements permanents, tout comme les installations et équipements saisonniers. Des aménagements polyvalents peuvent grandement contribuer à assurer une fréquentation continue.

CAMPAGNE DE PROMOTION D'UN PARC

Quel que soit le parc, quelle que soit sa vocation, il mérite d'être connu, tout particulièrement s'il est tout nouveau ou s'il vient de faire l'objet d'un réaménagement important. Le projet Espaces a produit l'an dernier un guide pratique intitulé *Campagne de promotion d'un parc*¹⁰. On y trouve les principes de base de toute campagne de promotion, les principaux éléments d'une stratégie de communication, une section sur l'axe de communication (ou fil conducteur) et des conseils concernant la publicité, le cybermarketing et les médias. Il y est également question du budget à consacrer à la campagne.

⁷ Alliance québécoise du loisir public — Projet Espaces, fiche *Aménagements à vocation multiple*, 2017; http://www.projetespaces.ca/fiches_details.asp?id=138

⁸ Alliance québécoise du loisir public — Projet Espaces, fiche *Loisir culturel et parcs*, 2017; http://www.projetespaces.ca/fiches_details.asp?id=137

⁹ Alliance québécoise du loisir public — Projet Espaces, fiche *Des parcs ouverts et fréquentés toute l'année*, 2017; http://www.projetespaces.ca/fiches_details.asp?id=145

¹⁰ Alliance québécoise du loisir public — Projet Espaces, guide *Campagne de promotion d'un parc*, 2017; http://www.projetespaces.ca/uploads/ProjetEspaces_CampagnePromoParc_F.pdf



LE CONCOURS DES SPÉCIALISTES EN AMÉNAGEMENT PAYSAGER

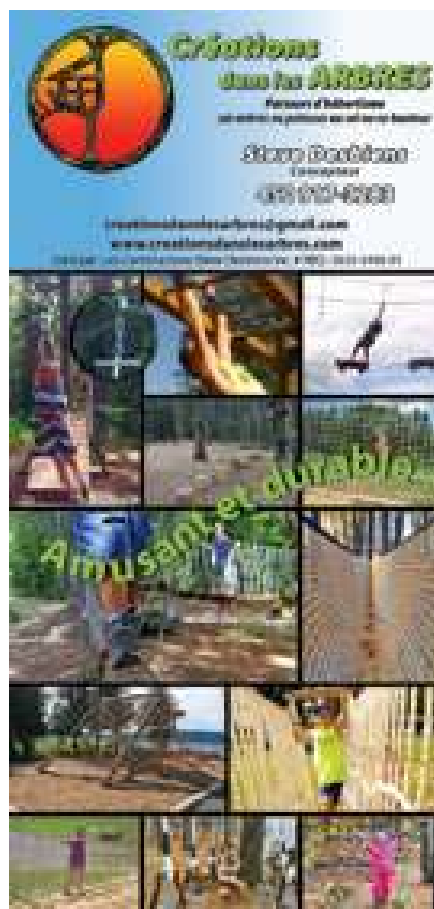
Le projet Espaces s'était initialement attardé au rôle du professionnel en loisir dans l'aménagement des parcs, tout en mentionnant la nécessaire contribution d'autres spécialistes. Au fil de diverses expériences d'aménagement, il est apparu qu'il valait un peu mieux cerner le rôle majeur que peut jouer l'architecte paysagiste ou le professionnel en aménagement du paysage.

De là la fiche intitulée *Le rôle de l'architecte paysagiste*¹¹, conçue avec la collaboration de l'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ). Cette fiche décrit les qualifications requises pour participer à une équipe de conception et de réalisation d'un parc et le mandat type à confier à ce spécialiste. Les tâches sont multiples et les responsabilités, majeures, au point que l'on peut considérer l'architecte paysagiste comme une ressource indispensable.

À VENIR

Les nouveaux documents ont tous été réalisés grâce à un financement de Kino-Québec en plus du soutien de Québec en Forme. L'équipe du projet Espaces travaille maintenant à l'élaboration de trois autres fiches qui seront en ligne cet automne. Elles feront l'objet de webinaires gratuits inscrits dans le programme de formation de l'AQLP. En voici les sujets :

- Méthodes de consultation
- Ententes scolaires municipales
- Plan directeur des parcs



À VOS PARCS, PRÊTS, AMÉNAGEZ!

100°, une initiative de Québec en Forme*, souhaite poursuivre sur sa lancée avec des investissements qui cibleront, cette fois, les aménagements de parcs dont la vocation récréative encourage l'ensemble des citoyens à pratiquer des activités physiques variées, et ce, tout au long de l'année. Plus spécifiquement, 100° veut épauler les initiatives qui améliorent la complémentarité des installations dans les parcs municipaux ou de quartier par la bonification soit des aménagements, soit des aires d'activité ou des équipements destinés aux familles. Les projets retenus pourront bénéficier d'un soutien financier maximum de 10 000 \$. La période de l'appel de projets va du 1^{er} octobre au 9 novembre 2018. Pour plus d'informations, rendez-vous dans la section Actualité du site du projet Espaces ou sur le site de 100°. Comme le projet Espaces est partenaire de 100° dans ce programme, n'hésitez pas à communiquer avec le répondant régional Espaces de votre URLS avant de présenter un projet.

* <https://centdegres.ca>

En mai dernier, le projet Espaces a lancé un appel à toutes les municipalités pour qu'elles partagent leurs projets de parcs.

Vous trouverez dans la rubrique des pratiques exemplaires (p. 42) quelques-uns des projets reçus. Par ailleurs, les photos qui accompagnent le présent article proviennent des projets reçus. Si vous souhaitez partager des projets, rendez-vous sur le site du projet Espaces dans la section Actualité :

<http://www.projetespaces.ca/pages.asp?id=1156>.

¹¹ Alliance québécoise du loisir public et Association des architectes paysagistes du Québec — Projet Espaces, fiche *Le rôle de l'architecte paysagiste*, 2017; http://www.projetespaces.ca/fiches_details.asp?id=146